

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la séance du Conseil communal de Coppet de la législature 2016-2021, qui est fixée au :

Lundi 18 décembre 2017 à 18h30 à la salle communale, place des Ormes

A 20h15, l'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Modification de l'ordre du jour (si besoin);
- 2. Appel;
- 3. Approbation du Procès-verbal du 6 novembre 2017;
- 4. Communications du Bureau du Conseil communal;
- 5. Communications de la Municipalité;
- 6. Communications des délégués aux divers Conseils Intercommunaux ;
- 7. Préavis N° 07/2017-2018, relatif au budget de fonctionnement de l'année 2018 ;
- 8. Préavis N° 08/2017-2018, relatif à la demande de prolongation du délai de mise en œuvre de l'initiative populaire communale « pour la pérennité des établissements publics » ;
- 9. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;
- 10. Divers et propositions individuelles.

La séance sera suivie du traditionnel repas de fin d'année. Vous voudrez bien confirmer votre participation d'ici au 11 décembre, auprès de l'Administration communale (022 960.87.10 ou administration@coppet.ch). Merci d'avance.

Conseil communal de Coppet

Le Président

Yves Riesen

La Secrétaire

Claire Gavin